

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
NEUVIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
(2013-2014)  
LE 8 AVRIL 2014**

**01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 19 heures, la séance est ouverte par Monsieur Éric Allard, président du comité exécutif.

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 8 AVRIL 2014 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR ÉRIC ALLARD, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

**M<sup>mes</sup> les commissaires**

Claudine Caron-Lavigueur (2)  
Marie-Louise Kerneis (7)  
Suzanne Tremblay (6)

**MM. les commissaires**

André Dugas (11)  
Marcel Gélinas (3)  
Alain Lemieux (21)

Tous commissaires formant quorum.

**ET :**

**Le commissaire représentant du comité de parents**

M. Richard Pilote, niveau primaire

**AINSI QUE :**

M<sup>mes</sup> Michelle Fournier, directrice générale  
Louise Beaupré, directrice générale adjointe  
MM. André Guérard, directeur général adjoint  
François Jannelle, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

**ET :**

M<sup>me</sup> Germen Brière, directrice du Service des ressources financières  
M. Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

**ÉTAIT ABSENT :**

M. Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents, niveau secondaire

**03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.

**C.E.-03440-04-14**

**04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2014

06.02 Calendrier des rencontres 2014-2015

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

**08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

09.01 Liste des comptes – Validation

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

10.01 Remplacement de bassins de toiture – École des Moussaillons – Appel d'offres n° P-91305-13

10.02 Renouvellement du bail – Place La Citière

10.03 Protocole – Ville de Delson (**Ajout**)

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE**

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

13.01 Achat des actifs relatifs au transport scolaire de Transports Mario Burgoyne enr. par Transport scolaire Mario Burgoyne inc. (**Modification**)

**14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

Rien à signaler.

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

**06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2014**

CONSIDÉRANT l'article 182 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

C.E.-03441-04-14

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur,  
commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture  
du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2014.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du  
11 mars 2014 soit adopté tel que rédigé.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.E.- 03442-04-14**

#### **06.02 CALENDRIER DES RENCONTRES 2014-2015 – COMITÉ EXÉCUTIF**

M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le  
dossier.

CONSIDÉRANT le règlement CSDGS-02-2013 fixant la  
tenue des séances ordinaires du comité  
exécutif (# 10-02);

CONSIDÉRANT l'article 160.1 de la *Loi sur les élections  
scolaires* qui prévoit que lors d'une  
campagne électorale le conseil des  
commissaires ou le comité exécutif ne  
peut siéger que s'il survient une force  
majeure (campagne électorale du  
28 septembre 2014 au 7 novembre 2014).

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas,  
commissaire,

que le calendrier des séances ordinaires du comité exécutif  
2014-2015 soit adopté tel que présenté, soit :

26 août 2014	10 février 2015
9 septembre 2014	10 mars 2015
11 novembre 2014	14 avril 2015
9 décembre 2014	12 mai 2015
20 janvier 2015	16 juin 2015

Le tout conditionnel à l'adoption par le conseil des  
commissaires du calendrier des séances ordinaires du  
conseil des commissaires le 8 avril 2014.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

#### **08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

#### **09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

##### **09.01 LISTE DES COMPTES – VALIDATION**

Madame Germain Brière, directrice du Service des  
ressources financières, confirme ne pas avoir eu de  
questions relativement aux comptes payés pour la période  
commençant le 1<sup>er</sup> mars 2014 et se terminant le 28 mars 2014.

#### **10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**C.E.-03443-04-14**

##### **10.01 REMPLACEMENT DE BASSINS DE TOITURE – ÉCOLE DES MOUSSAILLONS – APPEL D'OFFRES N<sup>o</sup> P-91305-13**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des  
ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le remplacement de bassins de toiture à l'école des Moussaillons à **Couverture Montréal-Nord Ltée** pour un montant forfaitaire de deux cent soixante-dix-sept mille neuf cent vingt-cinq dollars (277 925,00 \$), avant les taxes, soit trois cent dix-neuf mille cinq cent quarante-quatre dollars et vingt-sept cents (319 544,27 \$), taxes incluses; le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 4 mars 2014.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.E.-03444-04-14**

#### **10.02 RENOUVELLEMENT DU BAIL – PLACE LA CITIÈRE**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la commission scolaire occupe une superficie de 35 810 pieds carrés au 50, boulevard Taschereau à La Prairie;

CONSIDÉRANT que les taux unitaires négociés par la commission scolaire sont inférieurs aux taux prévus à la convention de prolongation de bail du 7 novembre 2007 pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2018;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire pourra prolonger son bail jusqu'en 2024;

CONSIDÉRANT que l'entente de renouvellement prévoit un droit de résiliation en tout temps.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent les conventions de prolongation de bail pour le Centre administratif Place La Citière (documentation déposée sous les cotes 10.02b, 10.02c, 10.02d-amendé et 10.02e).

Que les membres du comité exécutif acceptent la prolongation des baux pour la période débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2013 et se terminant le 30 juin 2014, ainsi que pour la période débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2014 et se terminant le 30 juin 2019, selon les tarifs unitaires prévus à ces dernières.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer les conventions de prolongation de bail.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10.03 PROTOCOLE – VILLE DE DELSON**

Ajournement à prévoir le mardi 6 mai 2014.

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE**

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

C.E.-03445-04-14

**13.01 ACHAT DES ACTIFS RELATIFS AU TRANSPORT SCOLAIRE DE TRANSPORTS MARIO BURGOYNE ENR. PAR TRANSPORT SCOLAIRE MARIO BURGOYNE INC.**

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la lettre d'intention de vente de Transports Mario Burgoyne enr. écrite et signée par Monsieur Mario Burgoyne, président;

CONSIDÉRANT la demande de transfert écrite et signée par Monsieur Sami Hassine, président de Transport scolaire Mario Burgoyne inc.;

CONSIDÉRANT que le transporteur Transport scolaire Mario Burgoyne inc. honorera toutes les opérations et obligations prévues aux contrats de transport dont il fait l'acquisition.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif autorisent le transfert des contrats en lien avec la vente des actifs de la division transport scolaire de Transports Mario Burgoyne enr. à Transport scolaire Mario Burgoyne inc. à compter du 15 avril 2014.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

C.E.-03446-04-14

**15.00 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

À 19 h 15,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit ajournée au mardi 6 mai 2014 à 19 heures.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Présidence de la séance

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale

1322-003  
C:\Textes\Comité exécutif (Procès-verbaux et présences)\2013-2014\9. 8 avril 2014 - 1320-003.doc